

ACTIONS CONCERTÉES

Appréhender les retombées sociales des organismes communautaires travaillant dans le champ de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Une analyse sous l'angle de la justice sociale et épistémique.

Chercheuse principale

Sonia Tello-Rozas, UQAM

Cochercheur principal

Baptiste Godrie, Université de Sherbrooke

Coordonnatrice de recherche

Chanel Gignac, UQAM

Cochercheurs, cochercheuses, collaboratrices et collaborateurs

Annabelle Berthiaume, Université de Sherbrooke

Isabelle Ruelland, UQAM

Jean-Baptiste Leclecq, CREMIS et Université de Montréal

Geneviève Chicoine, Service aux collectivités de l'UQAM

Grégoire Autin, Parole d'excluEs

Établissement gestionnaire de la subvention

Université du Québec à Montréal, UQAM

Numéro du projet de recherche

383475

Titre de l'Action concertée

Action concertée | Programme de recherche sur la pauvreté et l'exclusion sociale – Phase 5

Partenaire(s) de l'Action concertée

Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)

Ministère de la Santé et des Services sociaux, incluant le Secrétariat aux aînés (MSSS et SA du MSSS)

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

Fonds de recherche du Québec, secteur Société et culture (FRQ)

Date de dépôt du rapport :

15/09/2026

Résumé

1- Contexte et historique du projet

Ce projet s'inscrit dans l'appel de projets d'action concertée lancé en 2022 par le Fonds de recherche du Québec – Secteur Société et Culture (FRQSC) dans le cadre du Programme de recherche sur la pauvreté et l'exclusion sociale, Phase 5.

L'appel à projets visait à mieux comprendre la pauvreté et l'exclusion sociale, leurs effets sur les personnes et les collectivités, ainsi qu'à soutenir le développement de solutions innovantes et durables pour améliorer les conditions de vie¹. Nous avons répondu à l'appel en proposant un projet visant à comprendre les retombées des organismes communautaires (OC) et leurs pratiques d'évaluation, en mobilisant les notions de justice sociale et de justice épistémique.

2- Objectifs du projet

Nous avons réalisé une recherche qualitative pour répondre à quatre objectifs : (1) **Identifier les types de retombées liées aux actions et activités des organismes communautaires** dans le champ de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui relèvent de l'accompagnement individuel autant que de l'action collective; (2) **Identifier les enjeux des pratiques d'évaluation à partir des réflexions des divers acteurs impliqués** dans l'évaluation des retombées sociales (personnes premières concernées, organismes communautaires, ministères, fondations); (3) **Systématiser, consolider et le cas échéant repenser les pratiques d'évaluation** des retombées sociales des actions des organismes communautaires; (4) **Construire un cadre d'analyse permettant de systématiser la compréhension et l'évaluation** des retombées des actions des organismes communautaires travaillant à réduire la pauvreté et l'exclusion sociale.

¹ <https://frq.gouv.qc.ca/programme/action-concertee-programme-de-recherche-sur-la-pauvrete-et-l'exclusion-sociale-phase-5/>

3- Principaux résultats du projet

L'une des principales forces des résultats réside dans le fait qu'ils proviennent du travail mené avec différents acteurs et actrices concerné.es par les actions des organismes et par leurs retombées : (i) des personnes directement concernées par la pauvreté et l'exclusion sociale (PDC), (ii) des organismes communautaires (OC), (iii) des bailleurs de fonds gouvernementaux (BDG) et (iv) des bailleurs de fonds philanthropiques (BDP).

L'analyse des discussions avec ces quatre groupes d'acteurs et d'actrices (neuf groupes de discussion réunissant 60 personnes et un corpus de 338 pages de verbatim) a permis, tout d'abord, de mettre en évidence la diversité des retombées des organismes communautaires œuvrant dans le domaine de la pauvreté et de l'exclusion ; diversité qui englobe et dépasse largement la satisfaction des besoins de base (voir ci-dessous les sept catégories de retombées identifiées).

De manière plus spécifique, la recherche aboutit à trois résultats principaux : (1) circonscrire une catégorisation des retombées telles qu'elles sont vécues, observées et souhaitées par chaque groupe d'acteurs et actrices ; (2) mieux cerner les caractéristiques des retombées des organismes œuvrant dans la pauvreté et l'exclusion sociale, selon leur type, niveau et nature ; (3) dégager les éléments pour structurer une grille d'analyse de ces retombées en nous appuyant sur les constats empiriques et sur le cadre théorique de la justice sociale et épistémique.

Les catégories des retombées

Nous avons analysé nos données par groupe d'acteurs et d'actrices, ce qui nous a permis de définir des catégories de retombées propres à chaque groupe. Après cette étape, nous avons réalisé une lecture transversale de ces catégories pour les regrouper autour de sept thématiques larges, qui témoignent des retombées qui se produisent ensemble, s'entremêlent et s'alimentent mutuellement. Ces catégories de retombées constituent alors un continuum liant (i) l'accès aux besoins matériels et aux services, création d'alternatives, (ii) la création et appropriation des lieux, (iii) la création des liens, conditions pour vivre ensemble, (iv) la contribution à la capacité de prise de parole; (v) la contribution au renforcement des capacités individuelles

et à l'autonomisation; (vi) la contribution à la collectivisation des expériences et la conscientisation, et (vii) la contribution à la lutte contre les préjugés et à la transformation des représentations.

Les caractéristiques des retombées

Les résultats permettent également de caractériser les retombées des organismes communautaires travaillant dans le champ de la pauvreté et de l'exclusion à travers trois dimensions clés : (i) les types, (ii) les niveaux et (iii) la nature des retombées.

Il importe de noter que la manière dont les retombées sont formulées, sélectionnées et mises de l'avant dépend non seulement des effets observés, mais aussi de la place qu'occupe la personne qui s'exprime et du rôle qu'elle joue. Prendre en considération *Qui* parle des retombées permet de mieux comprendre la différence entre ce qui est nommé, ce qui est valorisé, mis en évidence, et ce qui demeure en marge, voire ignoré. Considérer *Qui* parle, permet également de tenir compte des visées de l'interlocuteur autant que de mieux les cerner.

En ce sens, les **types de retombées** renvoient à des rapports distincts à l'expérience, à l'observation, à l'objectivation des effets de l'action et aux désirs de changement. Nos résultats nous permettent de dégager quatre types de retombées : vécues, observées, constatées et souhaitées. Les distinguer permet de mieux saisir la diversité des effets attribués aux actions ainsi que les écarts possibles entre les points de vue de certains acteurs et actrices et les réalités vécues par d'autres. Ces types de retombées ne sont donc pas mutuellement exclusifs et peuvent se superposer dans les pratiques d'évaluation et d'analyse.

Les retombées se déploient à différentes échelles et se traduisent de diverses manières. Considérer les **niveaux** de retombées permet de comprendre leur complexité et les différents effets qu'elles peuvent avoir sur les acteurs. À partir de nos analyses, nous identifions cinq niveaux de retombées, articulés de manière à relever davantage du continuum que de la séparation exclusive : individuelles, interpersonnelles, collectives, organisationnelles et institutionnelles.

Enfin, l'examen de la **nature des retombées** met en évidence leur complexité et leur ambivalence. D'abord, il ressort que les retombées sont toujours de nature **multidimensionnelle** du fait qu'une même action a des

retombées qui se révèlent le plus souvent cumulatives et interreliées. Certains bailleurs de fonds parlent, à ce sujet, de « retombées secondaires ». Elles sont aussi toujours **contextuelles** puisqu'elles dépendent d'un ensemble d'éléments, dont le contexte local d'intervention, et la conjoncture sociale et économique. Considérer l'environnement dans lequel l'action est produite permet de mieux en saisir les effets, qui dépassent souvent la mission des organismes communautaires.

L'ensemble de ces caractéristiques permet de réaffirmer le constat que les retombées, plutôt qu'en opposition entre pratiques individuelles et collectives, s'inscrivent dans un continuum. Par ailleurs, en raison du caractère multidimensionnel de la pauvreté et de l'exclusion sociale, les différentes retombées s'inscrivent généralement sur le long terme et résultent du cumul d'actions.

4- Implications et contributions de la recherche

Concernant les implications de cette recherche, les résultats invitent à reconsidérer les retombées sociales des organismes communautaires en tenant compte de la multidimensionnalité de la pauvreté et de la complexité de leur travail actuel. Par ailleurs, un aspect a été essentiel dans notre processus de recherche : la posture épistémologique. Le projet s'est fondé sur le principe selon lequel les retombées sont situées, c'est-à-dire comprises à partir des positionnements des acteur·rice·s concerné·e·s. Cela a influencé la décision méthodologique d'analyser et de mettre en dialogue la compréhension des retombées de chacun des groupes d'acteurs et d'actrices (personnes directement concernées par la pauvreté et l'exclusion, organismes communautaires, bailleurs de fonds gouvernementaux, bailleurs de fonds philanthropiques). Cela a créé un terreau fertile pour une discussion collective sur la manière et le sens de les appréhender, d'en évaluer les retombées et de les rendre visibles.

Sur le plan théorique, un effort significatif a été consacré à rassembler les notions de justice sociale et de justice épistémique afin de comprendre les retombées des organismes engagés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Cela nous a permis d'entamer une réflexion sur le lien entre les retombées à long terme et la transformation sociale. Enfin, sur le plan méthodologique, la recherche souligne l'importance de mettre en œuvre l'évaluation participative en impliquant l'ensemble des acteurs et actrices concerné·e·s, notamment ceux et

celles directement touché·e·s par la pauvreté et l'exclusion sociale, souvent mis·e·s à l'écart des réflexions sur le sujet. La réalisation d'ateliers et d'activités de co-analyse tout au long du processus a permis d'expérimenter des méthodes respectueuses pour faire entendre la voix de ces personnes et d'encourager un dialogue avec d'autres acteurs et actrices, afin de renouveler la réflexion sur les retombées des organismes communautaires.

5- Pistes d'action

À partir des résultats, nous avons identifié deux problématiques auxquelles nous proposons des pistes d'action. D'abord, nous avons constaté que la confusion entre la reddition de comptes et l'évaluation persiste et qu'elle peut contribuer à l'invisibilisation des retombées de l'action des organismes communautaires. De plus, nos résultats mettent en évidence que les retombées découlent d'un processus d'objectivation qui transforme les faits en données observables et mesurables. Ce processus influence les méthodes, les indicateurs et les mesures retenus, et demeure traversé par des rapports de pouvoir. En l'absence de certaines parties prenantes, des retombées peuvent ainsi rester invisibilisées. Certaines pistes de solution en découlent :

- Développer et financer l'offre de formation pour les organismes sur les pratiques d'évaluation.
- Établir un dialogue avec les bailleurs de fonds philanthropiques qui ont mis en place des redditions de comptes allégées ou mobilisent des formes d'évaluation axées sur les apprentissages pour repenser les modalités d'évaluation des organismes.
- Réduire le poids de la dimension quantitative dans la reddition de comptes, les évaluations des retombées et l'analyse des projets en vue de l'octroi de financements.
- Co-développer des outils d'évaluation des retombées, en complément des méthodes actuelles, fondés sur les dimensions pertinentes identifiées dans cette étude.

Enfin, selon nos constats, la parole des personnes directement concernées (PDC) est peu entendue. On propose alors de:

- Intégrer les PDC aux processus de mise en place de projets et d'évaluation au sein des organismes communautaires.
- Développer des pratiques d'évaluation adaptées à la réalité des PDC ;
- Organiser des activités de sensibilisation auprès des BDF à la réalité des PDC;
- Mettre en place des politiques publiques qui assurent la couverture des besoins de base afin de favoriser l'implication des PDC au sein des OC.